



Déclaration de politique communale pour la mandature 2024-2030

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

C'est avec bonheur que je vous accueille à ce premier Conseil communal de l'année 2025. A chacune et à chacun ainsi qu'à vos proches, je vous présente mes meilleurs vœux et, ensemble, je nous souhaite une année riche en projets ambitieux et en réalisations pour nos concitoyens.

A l'issue du scrutin des élections communales de ce 13 octobre 2024, et les chiffres que je cite sont issus du site de la Wallonie *electionslocales.wallonie.be*, 14 candidats de Beauvechain ENSEMBLE ont été élus représentant les votes de 2.898 de nos concitoyens sur 4.756 votes valables, soit 60,93 % des suffrages. Je les remercie pour leur soutien et leur confiance.

Je remercie aussi nos autres concitoyens qui ont participé à ce scrutin de démocratie locale et qui ont voté pour d'autres listes : la liste BaV. qui compte 4 sièges représentant 986 voix, soit 20,73 % des suffrages, la liste Ecolo-Groen qui compte 1 siège représentant 574 voix, soit 12,07 % des suffrages et enfin la liste NeNa qui, ne représentant que 298 voix soit 6,27 % des suffrages, n'emporte aucun siège.

La présente déclaration de politique communale pour la mandature 2024-2030 s'inscrit dans le respect du prescrit légal et conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, dont l'article L1123-27.

Elle fait suite à l'adoption de notre pacte de majorité et à l'installation du Collège communal lors du Conseil communal du 2 décembre 2024 ainsi qu'à l'installation de la Présidente du Conseil de l'Action sociale dans ses fonctions de membre du Collège communal lors du conseil communal du 16 décembre 2024.

Ainsi, le Collège communal, dans les deux mois qui suivent son installation, est tenu de soumettre au Conseil communal une déclaration de politique communale qui couvre la durée de son mandat, qui comporte ses principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière et qui sera, après son adoption par le Conseil communal, publiée.

De plus, une déclaration de politique sociale sera également présentée au Conseil de l'action sociale et au Conseil communal.

Par ailleurs, le collège communal présentera, sous peu (maximum dans neuf mois) son programme stratégique transversal qui sera également débattu en séance publique du Conseil.

Rappelons brièvement que le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Ensemble nous avons travaillé à un programme, sur des idées et des mesures concrètes qui ont généré l'enthousiasme des élus de Beauvechain Ensemble, prêts à mettre leurs compétences, leurs convictions et leur courage dans un projet pour que chacun puisse mener une vie heureuse et épanouie dans notre commune, lieu de vie exemplaire et durable.

Notre commune doit être un lieu de vie qui favorise les contacts et les liens de convivialité et de solidarité, où les services essentiels sont à portée de main : commerces locaux et autres, services de santé, crèches et écoles accessibles à tous, espaces verts et activités de loisirs variées pour tous les âges, espaces sportifs et culturels, lieux de vie pour les aînés.

Nous sommes aussi convaincus que nous pourrions répondre aux grands enjeux de société comme le défi climatique et celui de la biodiversité ou la relance économique si nous nous engageons ensemble dans des actions locales et des initiatives de proximité, qui se traduiront notamment par le développement du centre de Hamme-Mille.

Il nous faut de l'ambition, de l'union, de la sagesse et du pragmatisme.

Faire preuve de lucidité et d'efficacité. Parler vrai et agir juste. Faire parfois grincer des dents mais agir dans le respect de l'intérêt général.

Nos intentions, celles de Beauvechain ENSEMBLE, sont déclinées dans 10 priorités pour notre commune et nos citoyens que nous vous invitons à découvrir dans les lignes qui suivent.

Carole GHIOT, bourgmestre
Brigitte WIAUX, première échevine
Moustapha NASSIRI, Alain JACQUES, Valentin DEVOS, échevins
Monique LEMAIRE-NOEL, présidente du CPAS

NOS 10 PRIORITES POUR NOTRE COMMUNE ET NOS CITOYENS

1. Beauvechain, commune accueillante pour les aînés

- Aménagement de nouveaux espaces publics avec adaptation du mobilier : bancs, rampes, jeux...
- Renouvellement du Conseil Consultatif Communal des Aînés, du Conseil Communal des Enfants et du Conseil Communal des Jeunes
- Création d'une structure d'accueil *résidence pour seniors*
- Etude d'un partenariat pour la création d'un home
- Assistance d'aidants numériques pour réduire la fracture numérique

2. Offrir un cadre de vie aux enfants et aux jeunes

- Assurance d'un encadrement éducatif et parascolaire de qualité
- Conscientisation citoyenne et au développement durable
- Embellir et rénover nos infrastructures scolaires
- Digitaliser l'enseignement et intégrer le matériel informatique dans le programme scolaire
- Pérenniser les circuits courts dans les cantines
- Continuer à investir dans l'immersion en anglais et en néerlandais
- Assurer la participation de tous les enfants aux séjours pédagogiques
- Favoriser les synergies : PECA, ISBW, PROMOSPORT
- Usage de la future piscine pour les enfants de nos écoles, tous réseaux scolaires confondus
- Rénover les plaines de jeux de quartiers
- Répondre aux besoins des jeunes parents
- Garantir des milieux d'accueil de qualité
- Création d'une crèche de 42 places à Hamme-Mille

3. Commune solidaire et inclusive

- Mise en œuvre du plan de cohésion sociale
- Poursuite de la politique de maintien à domicile et de prestation des soins palliatifs
- Construction de nouveaux logements publics
- Etude de nouvelles formules d'offres et d'accès au logement
- Renforcement de l'action sociale : aides familiales, aides seniors, titres services, repas à domicile...
- Coordination locale des services des divers acteurs sociaux
- Continuer d'accroître l'offre en logements publics : constructions, rénovations, locations
- Etablir des accords de partenariat avec les sociétés publiques de logement et conclure des partenariats publics-privés
- Continuer d'accroître la diversité des logements publics : logements intergénérationnels ou encore logements « tremplins » à loyer modéré pour jeunes ménages avec épargne foncière locale, solution pour garder les jeunes ménages au cœur de nos villages

4. Commune sportive et culturelle

- Soutien aux actions d'inclusion sociale de proximité, activités culturelles et communautaires dynamisant la vie locale et renforçant les liens entre les habitants
- Poursuite de la politique des chèques culture-sports
- Construction d'une piscine et d'une salle polyvalente à La Bruyère et d'un pôle sportif
- Aménagement de l'espace public à l'arrière de l'église de Tourinnes-la-Grosse avec un parcours de santé et autres infrastructures favorisant la pratique du sport
- Formalisation de partenariats avec la commune de Grez-Doiceau pour la pratique de certains sports
- Poursuite du contrat programme avec le Centre Culturel de Beauvechain
- Collaboration accrue avec le Gal Culturalité
- Poursuite du soutien logistique, de la gratuité des infrastructures communales aux associations culturelles et sportives et de la collaboration avec la Défense
- Soutien aux associations culturelles, sportives et aux mouvements de jeunesse

5. Préserver le caractère rural

- Réforme du bail à ferme des terres publiques avec clauses environnementales, d'économie circulaire et accompagnement d'un conseiller juridique
- Aide administrative à l'installation et au développement de projets agroécologiques, de l'agriculture nourricière, de circuits courts, de biomasse...
- Appui à la concertation agricole pour lutter contre le ruissellement et les coulées de boue et conseils d'aménagement du foncier rural : haies, digues, fossés, bassins et zones d'immersion temporaire... et dans le cadre du Programme Wallon de Réduction des Pesticides - PWRP
- Déclinaison locale chiffrée en tant que *commune pilote* des Objectifs de Développement Durable (ODD) en partenariat avec la Wallonie, université, consultants...
- Finalisation de l'Opération de Développement Rural fondée sur un processus participatif et adoption des projets et des priorités, après consultation citoyenne, du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
- Préservation de notre patrimoine exceptionnel ainsi que des biens repris à l'Inventaire wallon et du petit patrimoine populaire de nos cinq villages et de notre patrimoine funéraire
- Organisation annuelle des *Journées du Patrimoine*
- Pérennisation du *Bouclier bleu* pour la protection du patrimoine culturel menacé par les guerres et les catastrophes naturelles et étude de nouveaux biens culturels à protéger

6. Protéger l'environnement et promouvoir la transition énergétique

- Gestion du développement du territoire et du bâti de notre commune conformément au Schéma de Développement du Territoire (SDT) de la Wallonie avec révision, voire abrogation, d'outils communaux en matière d'aménagement du territoire
- Continuité de la Politique Locale Energie Climat (POLLEC)
- Poursuite du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI), conseils auprès des particuliers pour aménager leur propriété, stricte application du référentiel wallon

pour les constructions et aménagements en fonction des aléas et risques d'inondation ainsi que celui de la gestion durable des eaux pluviales

- Poursuite du Plan Communal de Développement de la Nature / BiodiverCité
- Amplification du maillage écologique local en concertation avec les initiatives et les planifications de la Wallonie, de la Province et du Parc National des Forêts du Brabant ayant pour fil conducteur les trames verte, bleue et noire
- Plan de végétalisation de quartiers à Hamme-Mille, centralité au Schéma de Développement du Territoire, le long et aux alentours des chaussées
- Améliorer encore et toujours la gestion des déchets et tendre vers le zéro déchet
- Poursuite du plan local propreté publique et lutte contre les incivilités environnementales
- Gestion des eaux usées et de la qualité de l'eau de distribution sur le territoire communal

7. Economie locale et prospère

- Création d'un espace pour les producteurs locaux et d'une *semaine des produits locaux*
- Mise à disposition d'un atelier rural artisanal à L'Ecluse et de salles équipées pour du coworking, blocus...
- Adaptations, à la demande, des activités de l'Espace Public Numérique de Nodebais (EPN)
- Guichet unique pour aides administratives et autres
- Etude du potentiel touristique de la commune
- Poursuite des discussions avec inBW au sujet de l'étude du réaménagement du site de la Franche Comté et de la Comète : préservation du patrimoine, dépollution, Horeca, réaffectation avec usages par la commune et le Centre culturel de Beauvechain

8. Sécuriser la mobilité

- Réalisation du plan communal de mobilité modes actifs et d'aménagements sécurisés pour les usagers lents (pistes cyclables, trottoirs, éléments ralentisseurs...) au centre de Hamme-Mille, entre Hamme-Mille et Bossut-Gottechain, rénovation de la piste cyclable reliant Beauvechain à L'Ecluse et assurer la cohérence des actions avec les communes voisines
- Intégration de dispositifs spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes...
- Entretiens réguliers des petites voiries de liaison
- Formation de maîtrise du vélo... collaboration avec Pro Vélo
- Sensibiliser au respect mutuel entre les usagers
- Etudier la possibilité de développer l'usage des voitures partagées
- Maintien de la politique policière de proximité avec campagne de prévention (vol, vandalisme...) et de contrôle
- Collaboration d'un conseiller en mobilité et d'un gardien de la paix
- Coopération avec la zone de secours du Brabant Wallon et la zone de police
- Le développement d'une *commune du quart d'heure* pour que chaque citoyen puisse accéder aux commerces, services et équipements collectifs en moins de 15 minutes à pied, à vélo ou en transport collectif (covoiturage, autopartage, bus, bus à la demande...)

9. Dynamiser la participation citoyenne

- Cultiver notre tradition de démocratie participative via les nombreux organes de consultation et de participation citoyenne
- Renouvellement de la composition des commissions consultatives communales et conseils
- Créer une nouvelle commission communale consultative en charge de l'octroi de subventions
- Etablissement d'un nouveau Programme Stratégique Transversal (PST)
- Mise en œuvre de la déclinaison locale chiffrée en tant que *commune pilote* des Objectifs de Développement Durable (ODD) en partenariat avec la Wallonie, université, consultants...
- Organisation régulière de rencontres citoyennes
- Journée d'accueil des nouveaux habitants
- Droits d'interpellation des membres du Collège par les citoyens
- Consultation des habitants sur tout projet pouvant avoir un impact sur leur cadre de vie
- Mise en ligne sur le site Web des décisions communales et d'informations générales, Web Radio B+, publications régulières via bulletin communal, réseaux sociaux, Newsletter...
- Organisation de voyages citoyens et mémoriels

10. Gestion saine et transparente

- Maintenir Beauvechain parmi les communes les moins taxées de Wallonie
- Réalisation d'un audit des finances locales en vue d'une gestion dynamique des finances communales et pour poursuivre la gestion rigoureuse des finances publiques en maintenant une fiscalité basse et juste
- Maîtrise des dépenses et des frais de fonctionnement
- Contrôle de la dette
- Programmation pluriannuelle des investissements financés sur fonds propres et avec subsides

EN BREF, NOS 10 ACTIONS PHARES

1. Le maintien de Beauvechain parmi les communes les moins taxées de Wallonie
2. La révision, voire l'abrogation, d'outils communaux en matière d'aménagement du territoire de notre commune à la lumière du Schéma de Développement du Territoire de la Wallonie pour une gestion raisonnée et moderne de notre entité

La concrétisation de partenariats publics-privés innovants pour :

3. La création d'une crèche de 42 places et de la consultation ONE à Hamme-Mille
4. La création d'une résidence-séniors à Hamme-Mille
5. La création d'une piscine et d'une salle polyvalente à Beauvechain (La Bruyère)
6. Le développement d'une structure de référence en matière de Patrimoine au sein de la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté à Tourinnes-la-Grosse
7. La déclinaison locale chiffrée en tant que *commune pilote* des Objectifs de Développement Durable (ODD) en partenariat avec la Wallonie, université, consultants...
8. La finalisation de la troisième Opération de Développement Rural (ODR) et la poursuite de création de projets structurants pour notre commune, tels que le futur de l'église de La Bruyère, l'installation d'une chaudière biomasse en partenariat avec nos agriculteurs ou l'aménagement d'un espace public raisonné derrière l'église de Tourinnes-la-Grosse
9. Le partenariat concernant la réhabilitation du site de la Franche-Comté à destination du secteur culturel, des producteurs locaux, des jeunes et des aînés en tenant compte des priorités que vous nous fixerez et des moyens qui pourront y être alloués
10. La création d'aménagements sécurisés pour les déplacements des modes doux, notamment la rénovation de la piste cyclable reliant Beauvechain à l'Ecluse et la réalisation de celle reliant Hamme-Mille à Bossut-Gottechain

ET NOS TRAVAUX PROGRAMMES ET INVESTISSEMENTS SUR FONDs PROPRES OU EN PARTENARIAT

- Création d'une crèche de 42 places et d'une consultation ONE à Hamme-Mille
- Transformation de la salle polyvalente de Hamme-Mille en maison rurale
- Construction d'une piscine et d'une salle polyvalente à La Bruyère
- Création de logements adaptés en résidence seniors
- Construction de 4 logements moyens intergénérationnels rue Max vander Linden
- Poursuite des aménagements routiers et de sécurité du cœur de village de Hamme-Mille dans le cadre de la restructuration du centre du village
- Installation d'une chaufferie biomasse pour les bâtiments communaux à Beauvechain et étude d'une Communauté d'Energie Renouvelable
- Travaux d'isolation de divers bâtiments communaux : centre culturel et cure de Hamme-Mille, salle de Mille, école de Tourinnes-la-Grosse
- Pose de panneaux photovoltaïques à la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté et divers bâtiments communaux
- Gestion des eaux usées et réfection de voiries communales : égouttage des rues du Chabut, du Vivier Saint-Laurent, de la Cabourse; construction de la station d'épuration de L'Ecluse
- Aménagements des zones d'extension de crue et d'immersion temporaire du Plan de Gestion des Risques d'Inondation de notre commune
- Rénovation de divers éléments de notre petit patrimoine